

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de conseillers votants : 14

Le vingt-quatre Mai deux mil ving-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 15 Mai 2023

Etaient présents : GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, ALLEGRE Jean-Marc, GUICHERD Cyril, Conseillers Délégués - BASSOT Christine - PROVOST Eric - ROUCHON Dominique - CUISSET Betty - NERON Sylvie - CORNET-MONAT Béatrice

Monsieur PROVOST Eric quitte la réunion du conseil municipal à 21 heures.

Etaient excusés : MOUILLER Annie qui a donné pouvoir à GAUDARD Bernard
BELOT Jean Luc qui a donné pouvoir à NERON Pascal
LASSAIGNE Sébastien
TRAVARD Patricia
PROVOST Eric qui a donné pouvoir à Mme NERON Sylvie

Secrétaire de séance : Madame BASSOT Christine

OBJET : LOCATION F1 AU-DESSUS DE LA MAIRIE : MONTANT DU LOYER ET CAUTION

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'au-dessus de la Mairie il y a un appartement de 40 m². Le dernier locataire est parti le 30 Avril 2023. Le montant du loyer était de 240.83 €.

Il propose un montant de 240.00 € pour le prochain locataire.

Le montant du loyer sera révisé tous les ans au 1er janvier de chaque année d'après la variation de l'indice INSEE du coût de la construction : moyenne des 4 derniers indices connus.

Une caution de 240 €, correspondant à un mois de loyer, est demandée.

Le Conseil Municipal entendu l'exposé de Madame le Maire et à l'unanimité de ses membres :

- Accepte le loyer de 240.00 € pour le F1 au-dessus de la mairie,
- dit qu'une caution de 240 € sera demandée (correspondant à un mois de loyer)
- Dit que le montant du loyer sera révisé tous les ans au 1er janvier de chaque année d'après la variation de l'indice INSEE du coût de la construction : moyenne des 4 derniers indices connus.
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes pièces utiles à cette location.

Au Registre, tous les membres présents ont signé,

Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance,

BASSOT Christine



Fait à Villemontais, 24 Mai 2023

Le Maire,

GAUME Marie Françoise

